



Commentaire du lundi 27 janvier 2025

**Évangile : Mc 3, 22-30.**

En ce temps-là, les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : « *Il est possédé par Béezéboul ; c'est par le chef des démons qu'il expulse les démons.* »

Les appelant près de lui, Jésus leur dit en parabole : « *Comment Satan peut-il expulser Satan ?*

*Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut pas tenir.*

*Si les gens d'une même maison se divisent entre eux, ces gens ne pourront pas tenir.*

*Si Satan s'est dressé contre lui-même, s'il est divisé, il ne peut pas tenir ; c'en est fini de lui.*

*Mais personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, s'il ne l'a d'abord ligoté.*

*Alors seulement il pillera sa maison.*

*Amen, je vous le dis : Tout sera pardonné aux enfants des hommes : leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés.*

*Mais si quelqu'un blasphème contre l'Esprit Saint, il n'aura jamais de pardon. Il est coupable d'un péché pour toujours.* »

Jésus parla ainsi parce qu'ils avaient dit : « *Il est possédé par un esprit impur.* »



### **Paroles du saint père**

Jésus réagit avec des paroles fortes et claires [...] le péché contre le Saint-Esprit est le seul péché impardonnable [...] car il part d'une fermeture du cœur à la miséricorde de Dieu qui agit en Jésus.

Mais cet épisode contient un avertissement qui nous sert à tous. En fait, il peut arriver qu'une forte envie pour la bonté et les bonnes œuvres d'une personne puisse pousser à l'accuser à tort. C'est là un poison véritablement mortel : la malice avec laquelle on veut, avec préméditation, détruire la bonne réputation d'autrui.

Que Dieu nous délivre de cette terrible tentation ! [...] Soyez prudents, car cette attitude détruit les familles, les amitiés, les communautés et même la société.

**Vatican News**